



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 15 juin 2023

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Miriam BAUMANN, Maëva C, Catherine COLLET, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Angela FESTI, Dominique GIRARD, Franck GUILLORY, Chantal HÉMARD, Aïcha JAMAÏ CATY, Francis LEBISSONNAIS, Joël NGUYEN, Bruno SALLERAS, Fabienne WEHRLÉ

Invité.e.s : Apolline ALAGUILLAUME,

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé.e.s : Sabrina JAMET

Retour sur le Festival de SAM

En introduction de la réunion, l'équipe d'animation propose à chacun de faire un retour sur le 1^{er} « Festival de SAM » organisé par le Conseil de quartier. Il en ressort que les organisateurs sont très satisfaits du travail accompli pour arriver au résultat final. Les habitants ont apprécié la synergie qu'ils ont réussi à développer pour organiser cet événement. De façon générale, il ressort que c'était un moment très agréable qui pourrait être fondateur pour les membres du Conseil de quartier. Les soutiens de la Mairie, de la Gaité Lyrique et de la Régie de Quartier ont beaucoup aidé à la réussite de l'évènement.

Les habitants sont satisfaits de l'espace mis à leur disposition dans le square et d'avoir mobilisé des acteurs locaux qui pourraient participer au Conseil de quartier dans le second collège.

La boîte à livres installée lors de cet évènement a été réinstallée dans le potager de la Lune.

Un membre du Conseil de quartier fait remarquer que le montage et le démontage était une charge lourde et que prévoir un petit coup de main de la régie de quartier ou de « Lulu dans ma rue » devrait être envisagé pour la prochaine édition. Le fait que les gens démontent les stands pendant la prestation du DJ a nui à l'ambiance de la fin de l'évènement. Une habitante qui a découvert le Conseil de quartier lors de la manifestation constate qu'elle n'avait jamais entendu parler ni du Conseil de quartier, ni de l'évènement. Elle explique que la communication pourrait donc être améliorée. Elle ajoute que les kakémonos, oriflammes et affiches scotchées sur les panneaux extérieurs du square étaient peu visibles. Le Conseil prend bonne note des remarques en vue de la prochaine édition. Enfin à noter que 3 élus sont venus partager le pic-nic solidaire et « écolo ».

Jimmy BERTHÉ est passé en fin d'après-midi. Il a beaucoup apprécié ce moment et tient à remercier le Conseil de quartier. Il rappelle que le Maire a également adressé ses remerciements au Conseil. Selon lui, la mission première du Conseil de quartier est de faire lien avec les habitants et la Mairie en créant du dialogue et que ce type d'évènement fait partie de ce qui est attendu d'un Conseil de quartier. Cela montre aussi que le territoire de Paris Centre est très riche et que de nombreuses possibilités peuvent encore être explorées.

Intervention de Jimmy BERTHÉ

Les animateurs donnent ensuite la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il réponde aux questions posées lors de la séance précédente.

Sanisette à proximité du Grand Rex :

Compte tenu du nombre important de personnes participant aux grands événements du Grand Rex et générant de nombreux épanchements d'urine dans les rues avoisinantes, serait-il possible de faire installer une sanisette à proximité de l'établissement ?

La Mairie remercie le CQ pour ce signalement et a demandé à la DPE d'assurer une vigilance particulière sur ce secteur et a également demandé l'étude d'une éventuelle implantation de sanisette JC Decaux sur ce secteur. Si une telle implantation était réalisable celle-ci ne pourrait pas intervenir avant 2024 compte tenu des plans de charge des différents services.

Éclairage public :

Comment sensibiliser les commerçants à l'impact négatif de l'éclairage sur l'environnement (pollution lumineuse ayant un impact sur le sommeil des humains, sur la vie de la faune nocturne...) ?

Dans le but de réduire les nuisances, l'éclairage nocturne des publicités, enseignes ou préenseignes lumineuses ainsi que des vitrines de commerce est réglementé. Cet éclairage obéit à des horaires d'extinction précis. Un nouvel arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses vient renforcer la réglementation.

Qui plus est, le Conseil de Paris a voté une réglementation plus stricte que le cadre légal national. Depuis le 1er novembre 2022, bureaux et commerces parisiens doivent éteindre leurs lumières dès leur fermeture. L'extinction des supports publicitaires lumineux ou numériques votée en Conseil de Paris devrait suivre au 1er décembre. Ces mesures répondent aux objectifs de sobriété énergétique, mais aussi de transition écologique.

Veuillez retrouver toutes les informations ici : Commerces et bureaux, la nuit, on éteint la lumière ! - Ville de Paris

Jimmy BERTHÉ ajoute que si le Conseil de quartier cible des institutions en relation avec la Mairie, comme le CNAM, il est possible de prendre contact avec eux pour échanger sur le sujet.

Un habitant explique qu'il estime que la Mairie crée beaucoup de réglementation mais a du mal à les faire respecter, notamment au sujet des terrasses. Jimmy BERTHÉ répond que mettre en place des réglementations, c'est justement le rôle de la Mairie. Lorsque les habitants observent des dysfonctionnements, il faut les signaler. Il rappelle qu'une opération de démantèlement de terrasse a eu lieu dans le 2^e arrondissement le 14 juin. Les habitants souhaiteraient que la Mairie communique plus sur ces opérations afin qu'elles aient un effet dissuasif plus efficace.

Éclairage urbain : quelles mesures concrètes sont mises en place par la ville ? Est-il envisageable de mettre en place un éclairage « intelligent » qui s'allumerait lors du passage des piétons ? Quel impact cela aurait sur la sécurité de la voirie et des personnes ?

La Ville de Paris a contracté un nouveau marché global de performance de l'éclairage public, des illuminations et de la signalisation tricolore qui prévoit le remplacement de 44 000 luminaires, de 70 000 sources lumineuses en technologie LED et une baisse des consommations de 60 % sera atteinte en 2030 par rapport à 2004, dans le cadre des objectifs d'économies d'énergie définis dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Des dispositifs innovants sont étudiés, la Mairie n'a pas d'éléments à ce stade sur l'éclairage intelligent.

Le projet poursuit en parallèle un objectif de protection de la biodiversité avec la création d'une trame sombre favorisant le développement de la faune et de la flore le long d'axes volontairement moins éclairés. Un Plan Lumière, conçu en concertation avec les citoyens, permettra en outre de répondre aux besoins et attentes des Parisiens selon les quartiers et zones de fréquentation.

Passage Meslay :

Rouvrir le passage entre la rue Meslay et le boulevard Saint Martin compte tenu de la longueur (590m) de l'îlot qui prive les habitants d'Arts et Métiers d'un accès plus direct aux Grands Boulevards et qui s'inscrit dans la continuité du passage du Pont Aux Biches. Le Conseil de quartier est conscient de la complexité de ce dossier qui ne doit pas être « oublié » pour autant et souhaiterait savoir où en sont les actions menées par la Mairie pour la réouverture de ce passage.

Pour rappel voici les éléments qui avait été transmis au Conseil de quartier en janvier 2022 par Gauthier CARON-THIBAUT lors de son intervention en réunion :

Depuis la vente par la ville de l'immeuble dans lequel se situe le passage Meslay, la Mairie rencontre des difficultés pour faire maintenir le droit de passage. Les copropriétaires ont fermé ce passage en arguant des incivilités, des dégradations et le non-respect du droit de travail car l'ouverture et la fermeture de ce passage revenait au gardiennage de l'immeuble y compris lors de son jour de repos. Le droit de servitude, remontant à des lois très anciennes du début du siècle, ne serait pas en adéquation avec la législation actuelle. L'affaire a été déboutée par le juge des référés, puis déboutée en première instance. Elle est aujourd'hui en appel. Une médiation sera proposée aux copropriétaires, lesquels semblent peu conciliants.

Éléments de réponse à date :

Une médiation a été proposée aux copropriétaires, qui l'ont acceptée, pour tenter de trouver une solution à l'amiable et satisfaisante pour les deux parties : se mettre d'accord sur des conditions de réouverture du passage au public. Les discussions qui ont lieu pendant cette phase de médiation doivent rester confidentielles, et le resteront si une solution satisfaisante pour les deux parties n'est pas trouvée. La Mairie de Paris Centre et les services juridiques de la Ville de Paris ont rencontré en présence de leur avocat et à plusieurs reprises le conseil syndical, le syndic et l'avocat de la copropriété, pour travailler à une solution avec une médiatrice engagée par les deux parties. Ces différents points seront présentés à l'AG de copropriété de l'été, pour un vote de principe. Si la copropriété maintient son refus d'ouverture malgré les propositions faites, l'affaire repartira au contentieux.

Revitaliser le passage du Caire :

Le passage du Caire, site historique et lieu d'activité majeur du quartier, est dans une situation préoccupante, notamment au regard du nombre considérable de locaux professionnels désormais vides. Quelles relations la Mairie entretient elle avec les copropriétaires du passage ? A-t-elle connaissance de leurs intentions et éventuellement d'un projet de revitalisation ? Quel rôle la Mairie de Paris Centre et l'Hôtel de Ville pourraient-ils tenir pour encourager ou accompagner de tels projets ? Le Conseil de quartier souhaiterait être tenu informé de toute évolution de la situation, à fortiori si cela devait être un grand projet, tant il pourrait être déterminant pour le futur du Sentier.

La MPC est pleinement mobilisée dans la protection et la revitalisation des passages commerciaux. Elle a porté dans le cadre du futur PLU bioclimatique, la protection commerciale et artisanale de tous les passages commerciaux historiques de Paris Centre, dont le Passage du Caire, afin d'empêcher les transformations des locaux du RDC en bureaux/meublés touristiques. De plus, la Mairie a reçu en présence de Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme, l'ASL du passage, il y a 2 semaines, pour discuter des problématiques de meublés touristiques (créés avant que la réglementation ne les interdise) et de vacance commerciale. Pour les meublés touristiques créés récemment, et donc pas nécessairement autorisés, la Mairie de Paris Centre a missionné la DLH pour qu'un contrôle puisse être réalisé et verbaliser si constat d'infraction. La dernière étude de l'APUR montre en effet que la vacance commerciale du

passage est importante (32 locaux vacants sur 114), c'est pourquoi la Mairie souhaiterait engager un plan d'action de revitalisation :

- La Mairie a transmis les coordonnées de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour faire une mise en lien avec les artisans à la recherche de locaux, et ces locaux vacants.
- De plus, dans le cadre de la création de la foncière commerce de la Ville de Paris, la Mairie de Paris Centre va cibler en priorité les passages commerciaux, dont le passage du Caire, pour que la Ville puisse préempter les locaux commerciaux en cas de vente, afin d'installer des commerçants de proximité/artisans, et mettre en place une animation commerciale, en lien avec les commerçants déjà installés.

Le Conseil de quartier demande quelle est la date de création prévue pour la foncière de la Ville de Paris.

Avant de clore son intervention, Jimmy BERTHÉ explique qu'il a reçu un mail l'alertant sur la situation du passage situé le long du square Bidault, rue Notre Dame de Bonne Nouvelle. Il explique que peu d'évolution sont à constater dans ce passage depuis 30 ans malgré les passages de la police. Il estime que d'autres solutions doivent être trouvées. La Mairie fait donc actuellement un bilan avec la police nationale, la police municipale et les services de propreté, sur les mesures mises en place ces dernières années afin d'établir un diagnostic précis. Ces deux dernières semaines, des arrestations ont eu lieu dans ce passage par la police nationale. Une réunion d'information sera organisée sur cette partie du quartier. Il ajoute que Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations est tout à fait disposée à échanger avec le Conseil de quartier sur ce sujet.

Présentation des candidats à l'équipe d'animation

L'équipe d'animation propose à Jimmy BERTHÉ de prendre la parole pour expliquer ce qui l'a motivé à devenir référent d'un Conseil de quartier et ce qu'il attend d'un Conseil de quartier.

Il rappelle qu'il est un élu issu de la société civile, qu'il était un acteur associatif de l'arrondissement et a grandi boulevard Sébastopol. Il ne connaissait pas les Conseils de quartier avant d'être élu. Il reconnaît que les deux premières années n'ont pas toujours été faciles, ne sachant pas toujours ce qui était attendu de lui de la part des habitants et sentant que les réponses qu'il portait ne satisfaisaient pas toujours. Avec l'expérience, c'est aujourd'hui plus facile. Pour lui, la mission première du Conseil de quartier est de rendre la vie des habitants du quartier plus agréable aussi bien en réglant des problèmes du quotidien qu'en organisant des moments de rencontre et de partage. Il estime qu'il est important de faire société en créant du lien social et entre les membres des Conseils de quartier.

L'équipe d'animation du Conseil de quartier devant être renouvelée conformément à la charte, il est proposé aux candidats à l'équipe d'animation de se présenter en quelques mots.

Il y a six candidatures : Maëva C., Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Aïcha JAMAÏ CATY, Sabrina JAMET, Francis LEBISSONNAIS et Bruno SALLERAS.

- Pierre DE LIGNY BOUDREAU habite rue Saint Martin depuis 30 ans et a toujours été actif dans les Conseils de quartier dans le 3^e puis dans Paris Centre. Il estime que le principal frein du Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers est le boulevard Sébastopol qui constitue une frontière naturelle que les habitants doivent apprendre à dépasser. Il souhaite être actif dans le recrutement pour donner une meilleure représentativité au Conseil de quartier. Il envisage en premier lieu de s'orienter vers les parents d'élèves.

- Maëva C habite rue d'Aboukir depuis 4 ans. Elle est représentante du Potager de la Lune et aime créer du lien autour d'initiatives écologiques et sociales. Elle souhaite s'investir pour aider à organiser le Conseil de manière horizontale, proposer des outils pour simplifier les échanges et avancer concrètement sur des projets.
- Francis LEBISSONNAIS habite le quartier depuis 7 ans. Il ne vient au Conseil de quartier que depuis la création de Paris Centre. La première année, il s'est interrogé sur les difficultés de fonctionnement du conseil, puis au fur à mesure, il s'est rendu compte qu'il était capable de faire de nombreuses choses. Il se sent désormais prêt à s'engager plus dans le Conseil de quartier pour continuer à mener ce travail. Il est particulièrement sensible au sujet des excès de circulation et de pollution dans le quartier. Il sera cependant disponible pour tous les évènements et sujets traités par le Conseil.
- Sabrina JAMET est absente lors de cette réunion et n'a pas pu transmettre ses motivations pour qu'elles soient lues.
- Bruno SALLERAS habite le quartier depuis 40 ans. Il est très sensible aux problèmes de pollution au sens large (pollution visuelle, sonore etc.) Il souhaite être vraiment dans le concret et continuer à organiser des évènements comme le festival de SAM. Il est également membre de l'ARQAM.
- Aïcha JAMAÏ CATY habite le quartier depuis 14 ans avec sa famille. Elle est représentante de parents d'élève, membre du Potager de la Lune et Conseillère de deux quartier de Paris Centre. Elle souhaite poursuivre le travail entrepris avec le Conseil de quartier. Elle souhaiterait également supprimer les notions de co-présidents qui hiérarchisent le Conseil de quartier pour nommer plutôt des référents chargés de faire le lien entre l'équipe d'animation et la Mairie.

Le Conseil de quartier souhaiterait changer le nom de co-président pour un terme moins hiérarchisant.

Le Conseil de quartier tient à remercier chaleureusement Chantal HEMARD et Gilles-Henri BAILLY qui étaient membres de l'équipe d'animation et qui ne se représentent pas.

Participation du Conseil de quartier pour le vide greniers 2024 au Carreau du Temple et pour Au Centre de l'été organisé par les centres Cerise et La Clairière

Vide greniers

Les habitants demandent pourquoi le coût de cet évènement a tant augmenté ? Alexandre BAUX-DE CASTRO répond que le coût du transport a fortement monté notamment en raison des hausses du coût de l'énergie.

Certains habitants estiment que le coût de ce projet est trop important. Pour le réaliser, il faudrait que le Conseil de quartier y consacre la plus grande partie de son budget alors que c'est un projet principalement porté par un autre Conseil.

D'autres estiment que ce projet devrait être soutenu par l'ensemble des Conseils de quartier de Paris Centre, ce qui représenterait environ 600€ par Conseil. Le fait que l'évènement ait lieu depuis plusieurs années et qu'il se tienne dans le Carreau du Temple qui est un haut lieu de l'arrondissement, donne un rayonnement aux Conseils de quartier de Paris Centre.

Un habitant qui y participe chaque année précise que c'est un très bel évènement auquel beaucoup de monde participe. Il estime qu'il serait dommage de perdre un tel évènement car s'il ne se tenait pas une année, il serait difficile de le remettre en place.

Le Conseil de quartier décide de voter sur ce point lors de la prochaine plénière afin de voir s'il est possible de démarcher les autres Conseils de quartier avec Temple-Enfants Rouges pour obtenir plus de participation de leur part.

Aux Centres de l'été

Les habitants demandent si c'est leur rôle de subventionner cette opération organisée par des associations. Alexandre BAUX DE CASTRO répond que ce n'est pas la mission du Conseil

de quartier mais dès lors que cet évènement est organisé avec le soutien de la Mairie de Paris, les Conseils de quartier peuvent eux aussi y prendre part en finançant des animations. Cette dépense ne poserait donc pas de problème particulier.

Une habitante explique qu'elle estime que les budgets du Conseil de quartier doivent d'abord servir pour les projets du Conseil avant d'être mis à disposition de « demandeurs ». Une habitante fait remarquer qu'il s'agit d'une œuvre sociale à destination de tous les jeunes de Paris Centre et que c'est un domaine dans lequel le Conseil de quartier a du mal à agir.

Plusieurs habitants estiment qu'il serait bien que les associations Cerise et La Clairière viennent présenter le bilan de cet évènement sur les années passées.

Le Conseil de quartier vote une participation de 200€.

Discussions autour du projet porté par les Conseils de quartier du 11^e sur la monoactivité bistrotière.

Les Conseils de quartier du 11^e ont sollicité le Conseil Sentier – Arts et métiers au sujet de la monoactivité bistrotière et des débordements qu'elle engendre afin de déposer un vœu. Le Conseil n'a pas le même problème concernant la monoactivité. Cependant, les points soulevés par les habitants du 11^e sont ceux relevés par la commission Terrasse.

Michel ARNAUD, président de l'ARQAM association qui lutte notamment contre la monoactivité dans le secteur Arts et Métiers, explique que dans le quartier il s'agit d'une monoactivité de coiffeurs. Il ajoute que la plupart de ces salons de coiffure font en fait du commerce dissimulé et font donc une concurrence déloyale aux salons de coiffure légaux en proposant des prix bas grâce aux économies faites en ne payant pas les taxes et les charges. Il ajoute qu'après vérification, sur 17 salons de coiffure 13 n'ont pas de qualification professionnelle et ne sont pas enregistrés à la Chambre des Métiers. Il précise que l'ARQAM ne s'occupe pas que de ce problème mais aussi notamment du passage du Pont-aux-Biches et des problèmes de consommation de crack dans la station Bonne Nouvelle.

Le Conseil de quartier vote pour soutenir la démarche des Conseils de quartier du 11^e.

Présentation du projet de trame verte 2023

Quatre projets de trame verte ont été déposés par le Conseil de quartier sur la plateforme decider.paris.fr dans le cadre de la démarche « Embellir Votre Quartier ». Tous les conseillers de quartier sont invités à soutenir ces projets sur la plateforme et à les faire circuler dans leur réseau afin de les mettre en avant.

Le liens vers ces projets est le suivant :

https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&sort_name=date&sort_order=desc&conf=default&query=prolongeons+la+trame+verte

Avancement du projet de cartographie patrimoniale

La commission patrimoine du Conseil de quartier travaille depuis plusieurs mois à dater les bâtiments du quartier afin de proposer aux copropriétés des conseils pour mener à bien leur travaux d'économie d'énergie sans porter atteinte au patrimoine. Au fur et à mesure que ce travail avance, les membres de la commission patrimoine réalisent une carte indiquant l'époque de construction de chacun des bâtiments du quartier.

Actuellement la partie « Arts et Métiers » du quartier est intégralement cartographiée, il ne reste plus qu'à travailler sur la partie « Sentier ».

La commission est à la recherche de volontaires pour arpenter les rues du quartier. Les membres de la commission ajoutent que la réalisation de ce travail leur a permis de mieux connaître leur quartier et d'en découvrir les petites particularités

Points divers

Maëva C. explique que cette année le Conseil de quartier ne s'est réuni que 5 fois alors que la charte prévoit 6 réunions par an. Il faudra donc prendre ce point en considération lors de l'élaboration du calendrier de réunions de l'année prochaine. Elle précise aussi qu'elle proposera une formation à l'outil de partage de fichier Drive pour les conseillers de quartier qui en auraient besoin.

Question du Conseil de quartier

- Le Conseil de quartier demande ce qui peut être fait pour la gestion des poubelles au pied du mur végétalisé à l'angle de la rue d'Aboukir et de la rue des petits Carreaux. Très régulièrement, cet endroit, où de nombreuses personnes s'arrêtent pour prendre des photos, déborde de déchets. C'est autant la fréquence des dépôts que la quantité de déchets déposés qui posent problème.
- Le Conseil de quartier souhaiterait changer le nom de co-président pour un terme moins hiérarchisant.
- Plusieurs habitants souhaiteraient la venue des associations Cerise et La Clairière pour qu'elles présentent le bilan d'Aux Centres de l'été sur les années passées.
- Le Conseil de quartier demande quelle est la date de création prévue pour la foncière de la Ville de Paris.